

# Vaccin à base d'ARNm contre la COVID-19 pour les enfants de 5 à 11 ans

Santé publique – Fiche d'information pour parents et tuteurs

Juin 2022

Manitoba 

La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, elle a permis l'élimination, l'endiguement et le contrôle de maladies qui étaient autrefois très courantes au Canada.<sup>1</sup> Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Le vaccin à ARNm contre la COVID-19 est donné par injection (aiguille) et comprend deux doses administrées à deux moments différents. On donne à ces deux premières doses le nom de « série primaire ». L'information dans la présente fiche porte sur la série primaire du vaccin à ARNm contre la COVID-19 et concerne les personnes âgées de 5 à 11 ans.

Les recommandations relatives au vaccin contre la COVID-19 sont différentes pour les personnes qui sont de modérément à gravement immunodéprimées. Si vous êtes une personne modérément à gravement immunodéprimée en raison d'une maladie (p. ex., greffe d'organe, leucémie, lymphome) ou d'un traitement (p. ex., chimiothérapie, stéroïdes à forte dose), ou encore atteinte d'une maladie auto-immune (p. ex., polyarthrite rhumatoïde, sclérose en plaques, etc.), reportez-vous à la fiche d'information intitulée Vaccin contre la COVID-19 : Information pour les personnes qui ont une maladie auto-immune ou qui sont immunodéprimées, se trouvant au [manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html](https://manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html).

Deux vaccins à ARNm contre la COVID-19 sont approuvés et offerts aux enfants âgés de 5 à 11 ans au Manitoba :

1. le vaccin pédiatrique Pfizer/Comirnaty™ (10 mcg) est approuvé pour les enfants âgés de cinq à onze ans;
2. le vaccin Moderna/Spikevax™ (50 mcg) est approuvé pour les enfants âgés de six à onze ans.

Les vaccins contre la COVID-19 ont d'abord été approuvés pour une utilisation chez les adultes, puis chez les adolescents au Canada. Le 19 novembre 2021, une série de Pfizer/Comirnaty™ (10 mcg) a été approuvée pour les enfants âgés de cinq à onze ans. Le 17 mars 2022, le vaccin Moderna/Spikevax™ (50 mcg) a été approuvé pour les enfants âgés de six à onze ans.

## Les vaccins à ARNm contre la COVID-19 sont-ils sécuritaires dans la population pédiatrique?

Santé Canada a effectué un examen scientifique rigoureux des données médicales disponibles pour évaluer l'innocuité du vaccin à ARNm contre la COVID-19. Santé Canada n'a pas relevé de préoccupations majeures relatives à l'innocuité des vaccins, et continue de surveiller les études postcommercialisation. Des millions d'enfants ont reçu le vaccin Pfizer de façon sécuritaire au Canada et partout dans le monde.

Des myocardites ou péricardites (inflammations du muscle cardiaque ou de la paroi du cœur, respectivement) ont été rarement signalées suivant une immunisation avec des vaccins à ARNm contre la COVID-19. Toutefois, jusqu'à maintenant, après des mois d'utilisation réelle du vaccin dans ce groupe d'âge, aucun risque accru de myocardite ou de péricardite n'a été observé chez les enfants âgés de cinq à onze ans qui sont vaccinés, comparativement aux enfants qui ne sont pas vaccinés. Pour en savoir plus sur la myocardite et la péricardite, consultez le [www.manitoba.ca/asset\\_library/en/covidvaccine/covid19\\_vaccine\\_factsheet.fr.pdf](https://www.manitoba.ca/asset_library/en/covidvaccine/covid19_vaccine_factsheet.fr.pdf). Adressez-vous à votre fournisseur de soins de santé si vous avez des questions sur vos risques et vos avantages individuels liés à l'administration du vaccin.

Les données sur l'innocuité des vaccins contre la COVID-19 continueront d'être surveillées (par leur utilisation dans le monde réel) pour détecter les signaux d'innocuité potentiels et y répondre s'ils se manifestent,

<sup>1</sup> Agence de la santé publique du Canada.

y compris la myocardite et la péricardite. Comme c'est le cas avec les autres vaccins et médicaments, certains enfants peuvent avoir des réactions indésirables ou des effets secondaires. La plupart des effets secondaires ne sont pas graves et devraient disparaître d'eux-mêmes une journée ou deux après l'administration du vaccin.

## La COVID-19 touche-t-elle les enfants?

Tous les enfants ont été touchés par la pandémie, car leurs activités sociales normales ont été perturbées.

La plupart des enfants qui contractent la COVID-19 ne présentent pas de symptômes ou seulement des symptômes légers, mais certains tombent gravement malades au point de devoir se faire hospitaliser. Certains enfants peuvent aussi ressentir des symptômes suggérant la COVID longue. Il semble que les enfants ont un risque de COVID longue inférieur à celui des adultes, mais des recherches sont en cours sur la fréquence et la gravité de la COVID longue chez les enfants.

Les données à jour sur les infections à la COVID-19 au Manitoba se trouvent au [www.manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/covid-19/index.html](http://www.manitoba.ca/health/publichealth/surveillance/covid-19/index.html).

## Le vaccin à ARNm pour enfants est-il le même que le vaccin administré aux adolescents et aux adultes?

Deux vaccins Pfizer/Comirnaty™ différents sont approuvés par Santé Canada et disponibles : un est pour les jeunes et les adultes âgés de 12 ans et plus, l'autre est pour les enfants âgés de cinq à onze ans. Les deux vaccins sont fabriqués de la même façon, mais le vaccin Pfizer/Comirnaty™ pédiatrique pour les enfants de cinq à onze ans utilise une dose moins élevée et un ingrédient différent appelé un tampon, qui sert à assurer la stabilité du vaccin.

- Le vaccin pour adolescents et adultes contient une dose de 30 mcg alors que celui pour enfants, de 10 mcg.
- Le vaccin pédiatrique utilise un tampon de trométhamine et de sucrose, tandis que celui pour adolescents et adultes, un tampon de phosphate.

Le même vaccin Moderna/Spikevax™ est utilisé pour les adolescents et les adultes de 12 ans et plus et pour les enfants de six à onze ans. Toutefois, la quantité de vaccin administrée aux enfants (50 mcg) correspond à la moitié de la dose par rapport à celle administrée aux adolescents et aux adultes en santé pour la dose 1 et la dose 2 (100 mcg).

## Quelles personnes devraient recevoir le vaccin à ARNm et quel vaccin à ARNm devraient-elles obtenir?

Les vaccins aident à préparer le corps pour la lutte dans l'éventualité d'une exposition à la COVID-19 en préparant le système immunitaire de votre enfant.

Le vaccin aide à protéger votre enfant et votre famille, ainsi que les personnes dans votre collectivité.

On recommande que tous les enfants âgés de cinq à onze ans reçoivent un vaccin à ARNm contre la COVID-19. Le vaccin pédiatrique Pfizer/Comirnaty™ est autorisé pour les enfants âgés de cinq à onze ans, et celui de Moderna/Spikevax™ chez les enfants de six à onze ans. Le Comité consultatif national de l'immunisation recommande le vaccin Pfizer pour les enfants de cinq à onze ans. Cette préférence est attribuable au fait qu'il y a plus de données sur l'utilisation de ce vaccin dans le monde réel. Toutefois, l'un ou l'autre vaccin peut être offert dans ce groupe d'âge.

Lorsque la première dose d'une série de vaccins contre la COVID-19 est un vaccin à ARNm, le même vaccin à ARNm devrait être offert pour la deuxième dose, s'il est accessible. Lorsque le même vaccin à ARNm n'est pas disponible, ou n'est pas connu, un autre vaccin à ARNm contre la COVID-19 peut être considéré comme interchangeable et devrait être offert.

**Les enfants ayant une condition médicale chronique ou dont le système immunitaire est affaibli peuvent obtenir le vaccin. Ces enfants sont à risque accru de développer des symptômes plus graves en cas d'infection à la COVID-19.**

---

## De combien de doses mon enfant aura-t-il besoin et quand devrait-il les obtenir?

À l'heure actuelle, la plupart des enfants ont besoin de deux doses du vaccin à ARNm, administrées à huit semaines d'intervalle. Dans certaines situations, les doses peuvent être administrées dans un délai plus rapproché après une discussion des risques et des avantages avec le fournisseur de soins de votre enfant, ou suivant la recommandation d'une autorité de santé publique pertinente.

Les enfants qui sont modérément à gravement immunodéprimés devraient recevoir un total de trois doses de vaccin à base d'ARNm. Le médecin peut vous donner plus d'information concernant le moment opportun pour la vaccination et le produit à utiliser, en se fondant sur un examen des antécédents médicaux et des circonstances individuelles. Vous pouvez également consulter la fiche Information à l'intention des personnes immunodéprimées ou qui ont une maladie auto-immune ici [www.manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html).

À l'heure actuelle, les doses de rappel ne sont pas disponibles pour ce groupe d'âge.

## Qui NE DEVRAIT PAS recevoir un vaccin à ARNm?

À l'heure actuelle, les nourrissons et les enfants de quatre ans et moins NE DEVRAIENT PAS recevoir un vaccin à ARNm. Toutefois, des essais cliniques étudiant les effets du vaccin chez les nourrissons et les jeunes enfants sont en cours.

Comme mesure de précaution, les enfants qui développent une myocardite ou une péricardite à la suite de la première dose d'un vaccin à ARNm devraient reporter leur deuxième dose jusqu'à ce que plus d'information soit disponible. Les personnes qui préféreraient ne pas retarder leur deuxième dose doivent s'adresser à leur vaccinateur ou fournisseur de soins de santé concernant les risques et les avantages si elles vont de l'avant avec la vaccination. Les gens qui ont déjà eu une myocardite non liée à un vaccin à ARNm contre la COVID-19 doivent consulter leur équipe clinique avant la vaccination.

Les enfants ayant des antécédents du syndrome inflammatoire multisystémique chez les enfants doivent retarder leur vaccination jusqu'au rétablissement clinique, ou jusqu'à 90 jours après le diagnostic, la plus longue de ces périodes étant retenue.

Une consultation avec un allergologue est requise avant la vaccination si votre enfant est allergique à une substance active ou à tout ingrédient contenu dans le vaccin Pfizer/Comirnaty™ ou Moderna/Spikevax™, ou s'il a eu une réaction allergique grave après la première dose d'un vaccin à ARNm.

Une réaction allergique peut être mortelle. Pour obtenir des renseignements sur les ingrédients du vaccin contre la COVID-19, consultez la monographie de produit du fabricant au [www.manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html) ou adressez-vous au vaccinateur ou au fournisseur de soins de santé de votre enfant. Les vaccins à ARNm contiennent deux ingrédients qui sont des allergènes potentiels connus comme causant de possibles réactions allergiques, y compris des réactions graves :

1. On retrouve du polyéthylèneglycol dans une multitude de produits, notamment les produits de préparation colique pour coloscopies, les laxatifs, le sirop contre la toux, les cosmétiques, les solutions pour verres de contact et les produits de soins de la peau, certains médicaments ainsi que comme additif dans certains aliments et certaines boissons. Les enfants allergiques au polyéthylèneglycol peuvent aussi être allergiques au polysorbate 80. **Si votre enfant est allergique au polyéthylèneglycol ou au polysorbate 80, quelle que soit la gravité de la réaction, communiquez avec son fournisseur de soins de santé avant qu'il se fasse vacciner.**
2. La trométhamine se trouve dans certains médicaments. **Si votre enfant est allergique à la trométhamine, quelle que soit la gravité de la réaction, communiquez avec son fournisseur de soins de santé avant la vaccination.**

Les réactions allergiques surviennent généralement peu de temps après l'administration du vaccin. **C'est pourquoi tous les enfants, les adolescents et les adultes demeurent systématiquement en observation pendant un minimum de 15 minutes après la vaccination.**

---

Votre enfant peut se faire vacciner s'il a des allergies non liées au vaccin, comme des allergies alimentaires, saisonnières, environnementales, aux médicaments ou aux piqûres d'insectes. Parlez au vaccinateur ou au fournisseur de soins de santé de votre enfant à propos de ses allergies avant la vaccination.

Le Comité consultatif national de l'immunisation<sup>2</sup> recommande l'approche prudente d'attendre 14 jours avant de recevoir un autre vaccin, mais reconnaît qu'il peut y avoir des circonstances individuelles permettant la diminution de la période d'attente de 14 jours. Si vous avez déjà pris un rendez-vous pour que votre enfant reçoive d'autres vaccins infantiles ou un vaccin contre la grippe avant ou après avoir obtenu son vaccin contre la COVID-19, il n'est pas nécessaire d'annuler ou de reporter ce rendez-vous, même s'il tombe dans la période de 14 jours suivant la vaccination contre la COVID-19.

Votre enfant doit attendre de se faire vacciner s'il fait de la fièvre ou présente d'autres symptômes qui pourraient être causés par la COVID-19. S'il a été infecté à la COVID-19, il est recommandé d'attendre trois mois après l'infection avant qu'il ne reçoive la prochaine dose du vaccin. Mais, au minimum, il faut attendre jusqu'à la disparition des symptômes et à la fin de la période d'isolement recommandée.

## Quels sont les effets secondaires possibles du vaccin à ARNm?

En général, les effets secondaires observés pendant les essais cliniques étaient semblables à ceux d'autres vaccins. Ils étaient généralement légers ou modérés, et disparaissaient quelques jours après la vaccination. Ces effets comprenaient les suivants :

- douleur, rougeur et enflure au point d'injection;
- frissons;
- sentiment de fatigue et fièvre;
- maux de tête;
- douleurs musculaires et aux articulations;
- nausées, diarrhée et vomissements.

Ce sont des effets secondaires courants du vaccin et ils ne présentent aucun risque pour la santé de votre enfant. Des médicaments en vente libre comme l'acétaminophène (p. ex., Tylenol<sup>MD</sup>) ou l'ibuprofène (p. ex., Advil<sup>MD</sup>) peuvent être envisagés pour aider à gérer ces effets indésirables (comme la douleur ou la fièvre, respectivement), si ces effets surviennent après la vaccination.

Il ne faut JAMAIS donner de l'AAS (p. ex., Aspirine<sup>MD</sup>) aux enfants, car cela peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée syndrome de Reye.

Comme c'est le cas avec tous les vaccins, des effets secondaires plus graves sont possibles. Cependant, ces effets sont rares.

Parmi les signes et les symptômes de myocardite ou de péricardite qui ont été rarement signalés après la vaccination avec les vaccins à ARNm contre la COVID-19 pour les adolescents et les adultes, notons les essoufflements, les douleurs à la poitrine ou le sentiment d'un rythme cardiaque rapide ou anormal. Si votre enfant manifeste n'importe lequel de ces symptômes, rendez-vous au service d'urgence le plus proche. Pour obtenir plus d'information sur la myocardite ou la péricardite, consultez la fiche d'information pour les adolescents et les adultes au [www.manitoba.ca/asset\\_library/en/covid/covid19\\_vaccine\\_factsheet.pdf](http://www.manitoba.ca/asset_library/en/covid/covid19_vaccine_factsheet.pdf) (en anglais seulement).

Il est important de rester à la clinique de vaccination pendant 15 minutes après avoir reçu un vaccin dans l'éventualité peu probable qu'une réaction allergique grave se déclare. Votre enfant devra peut-être rester sur les lieux pendant 30 minutes s'il a déjà eu une réaction allergique grave à un vaccin. Ces réactions peuvent comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Elles peuvent apparaître jusqu'à une heure après l'administration du vaccin. **Si ces symptômes se manifestent chez vous ou votre enfant après avoir quitté la clinique de vaccination, composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus proche pour une prise en charge immédiate.**

<sup>2</sup> Le Comité consultatif national de l'immunisation est un comité indépendant d'experts reconnus qui fournit des conseils éclairés sur l'utilisation des vaccins au Canada. Une fois que Santé Canada a approuvé un vaccin, le Comité procède à une évaluation critique de toutes les données disponibles pour faire des recommandations sur l'utilisation optimale du vaccin.

**Signalez tout effet secondaire grave ou imprévu à un fournisseur de soins de santé ou communiquez avec Health Links – Info Santé au 204 788-8200 ou au 1 888 315-9257 (sans frais au Manitoba).**

Pour obtenir la liste complète des effets secondaires possibles, consultez la monographie de produit du fabricant au [www.manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html), ou adressez-vous à votre vaccinateur ou fournisseur de soins de santé.

## **Le dossier de protection de votre enfant**

Tous les vaccins, y compris le vaccin contre la COVID-19, sont consignés dans le dossier de protection de votre enfant du registre d'immunisation provincial. Ce registre :

- permet aux fournisseurs de soins de santé de connaître les vaccins que votre enfant a reçus ou doit recevoir;
- peut servir à produire des fiches d'immunisation, ainsi qu'à vous avertir ou à avertir votre fournisseur de soins de santé si votre enfant a manqué une immunisation particulière;
- permet au ministère de la Santé et des Soins aux personnes âgées et aux responsables de la santé publique de surveiller l'efficacité des vaccins pour prévenir des maladies.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège les renseignements de votre enfant et ceux de toute personne à votre charge. Vous pouvez choisir de ne pas révéler ces renseignements médicaux personnels aux fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, adressez-vous à votre bureau local de santé publique ou à un fournisseur de soins de santé.

Pour en savoir plus et obtenir la fiche d'immunisation du Manitoba, la carte d'immunisation du Manitoba, ou le certificat de vaccination pancanadien de votre enfant, rendez-vous au : [www.manitoba.ca/covid19/vaccine/immunizationrecord/residents.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/vaccine/immunizationrecord/residents.fr.html).

## **Où puis-je trouver plus de renseignements?**

Pour en savoir plus sur la COVID-19 ou les vaccins contre la COVID-19, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé. Vous pouvez également téléphoner à Health Links – Info Santé à Winnipeg au 204 788-8200 ou au 1 888 315-9257 (sans frais au Manitoba).

Ou consultez :

**Province du Manitoba:** [www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html)

**Government du Canada:** [www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html](http://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html)

---